

	Re 328 – Directives de prévention du plagiat	
	Colloque pédagogique	16.08.2024

## 1. Principe cadre

Le plagiat et le ghostwriting<sup>1</sup> sont considérés comme une faute grave, passibles de deux types de sanctions (*Règlement de formation, de promotion et de qualification*, article 18) de la part de l'**esede**. Leur pratique est incompatible avec les valeurs et les objectifs d'une formation de niveau tertiaire (formations ES, HES et universitaires), lesquelles visent à acquérir des compétences professionnelles basées sur des savoirs qui impliquent une vérification des sources, une honnêteté intellectuelle, le débat scientifique et la transparence.

## 2. Comment indiquer ses sources ?

Il est normal et attendu que l'étudiant.e conduise ses travaux en s'appuyant sur différentes ressources : bibliothèques (CREDE), bases de données, Web, cours, conférences, colloques, séminaires, travaux d'autres étudiant.e.s, agents d'intelligence artificielle (type chatGPT), etc. Or, cette prolifération de sources d'informations nécessite leur utilisation et indexation correctes :

- Le respect de la propriété intellectuelle et la déontologie scientifique interdisent que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli soi-même.
- Les sources doivent être citées clairement, de manière notamment à permettre au lecteur d'identifier et de retrouver les sources utilisées.
- Ainsi, l'étudiant.e veillera à toujours bien distinguer ce qui revient à d'autres de ce qui lui est personnel :
- Les citations d'auteurs sont signalées selon les normes de l'**esede** (basées sur les normes APA, 7<sup>ème</sup> édition) ;
- Les allusions et paraphrases d'autres sources doivent être signalées comme tels (« Selon X... », « En suivant la pensée de X et en l'adaptant à notre contexte, ... »). Ainsi, les éléments tirés d'un agent d'intelligence artificielle doivent être clairement identifiables : « L'agent d'intelligence artificielle xxx, en date du xxx, propose ... », en indiquant entre guillemets les éléments copiés de la réponse de l'agent d'intelligence artificielle.
- La bibliographie doit être précise et permettre de retrouver la source (livres, articles, page Web, agents d'intelligence artificielle, etc.).
- La déontologie scientifique demande à ce que les informations importantes, recueillies auprès de tiers, par exemple oralement, soient également indiquées comme telles.
- Si des proches ou amis ont relu avec attention un travail, ont corrigé les fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, de style et/ou ont donné des conseils, l'usage et la courtoisie veulent qu'ils en soient remerciés dans une rubrique « Remerciements ».

## 3. Ce qui est prohibé

Pour rappel, le plagiat et le ghostwriting peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- Copier un passage d'un livre, d'une page Web ou d'un agent d'intelligence artificielle sans mettre entre guillemets et sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant d'autres sources sans en indiquer l'origine.
- Résumer l'idée originale d'un.e auteur.trice en l'exprimant dans ses propres mots (paraphrase), sans en indiquer la source.
- Traduire un texte sans en mentionner la source.
- Utiliser le tout ou une partie du travail d'une autre personne ou source, et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Recourir à un tiers écrivant en sous-main une partie ou le tout du travail.

<sup>1</sup> Le ghostwriting, à savoir un auteur fantôme écrivant en sous-main une partie ou le tout d'un travail, est strictement interdit.

L'**esede** privilégie le principe de confiance ; de plus, la mise en relation d'éléments théoriques avec des expériences personnelles vécues sur le terrain (par exemple par l'observation), rendent moins pertinent le recours à de l'IA.

L'**esede** s'est cependant dotée d'un outil de détection du plagiat et d'un éventuel recours à un agent d'intelligence artificielle. En cas de doutes, ces outils sont activés pour identifier d'éventuelles pratiques frauduleuses.